



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commissions réunies
des Affaires sociales et
de la Santé

Convocation¹

Mardi 30 juin 2015 - 14 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Évaluation du décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposés de Mme Cécile Jodogne, membre du Collège en charge de la Santé, et de Mme Céline Fremault, membre du Collège en charge de l'Action sociale et de la Famille.
- Discussion.

2. Divers

Composition de la commission des Affaires sociales

Présidente : Mme Dominique Dufourny,
Vice-présidents : Mme Michèle Carthé, N.

Membres effectifs :

PS : Mme Michèle Carthé, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, Mme Simone Susskind
MR : M. Boris Dillière, Mme Dominique Dufourny, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
FDF : M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : N.
Ecolo : Mme Evelyne Huytebroeck

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Bea Diallo, Mme Véronique Jamoulle, M. Hasan Koyuncu, M. Julien Uyttendaele
MR : M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Willem Draps, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : M. Michel Colson, Mme Martine Payfa, Mme Caroline Persoons
cdH : M. Pierre Kompany, M. Bertin Mampaka Mankamba
Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Alain Maron

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Composition de la commission de la Santé

Président : Mme Martine Payfa

Vice-présidents : M. Amet Gjanaj., Mme Barbara d'Ursel - de Lobkowicz

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor

MR : M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Abdallah Kanfaoui, N.

FDF : Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, Mme Martine Payfa

cdH : M. André du Bus de Warnaffe

Ecolo : Mme Zoé Genot

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghysels, Mme Catherine Moureaux, M. Mohamed Ouriaghli

MR : Mme Françoise Bertieaux, Mme Corinne De Permentier, M. Vincent De Wolf, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF : M. Michel Colson, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH : M. Ahmed El Khannouss, N.

Ecolo : Mme Isabelle Durant, M. Alain Maron

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).